

Jean-Marie BINETRUY

*Doubs (5^{ème} circonscription)
Union pour un Mouvement Populaire*

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 26 septembre 2008]

NOMINATIONS

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan [J.O. du 1^{er} octobre 2008]

Membre de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire [J.O. du 1^{er} juillet 2009]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

DÉBATS

Projet de loi de finances n° 1127 pour 2009

PREMIÈRE LECTURE

DEUXIÈME PARTIE : MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

ÉCOLOGIE, DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DURABLES

Vote des crédits et articles rattachés [6 novembre 2008] (p. 7106)

Article 60

Intervient sur l'adt n° 145 de M. Marc Le Fur (p. 7117)

SOLIDARITÉ, INSERTION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Vote des crédits et articles rattachés [13 novembre 2008] (p. 7330)

Article 75

Intervient sur l'adt n° 196 de la commission (p. 7331)

Article 76

Intervient sur l'adt n° 197 de la commission (p. 7351)

Après l'article 76

Intervient sur l'adt n° 195 de la commission (p. 7331)

Intervient sur le sous-adt n° 423 du Gouvernement à l'adt n° 195 de la commission (p. 7331)

Projet de loi n° 1207 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion

PREMIÈRE LECTURE

Discussion des articles [29 janvier 2009] (p. 933 ; 991) ; [2 février 2009] (p. 1017, 1049) ; [3 février 2009] (p. 1132, 1141) ; [4 février 2009] (p. 1192, 1221) ; [5 février 2009] (p. 1300, 1323) ; [9 février 2009] (p. 1359, 1390)

Article 10

Intervient sur l'adt n° 620 de M. Patrick Balkany (p. 1232)

Proposition de loi n° 1227 tendant à favoriser l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [17 mars 2009] (p. 2695)

Son intervention (p. 2701)

Projet de loi n° 1619 relatif à l'organe central des caisses d'épargne et des banques populaires

PREMIÈRE LECTURE

Explications de vote et vote [19 mai 2009] (p. 4500)

Ses explications de vote (p. 4500)

Vote pour du groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire (p. 4500)